

Accompagnement personnalisé et intensif de proximité pour accélérer l'accès à l'emploi ou à la formation

Réussite *

> 52 %

* Sorties positives = entrée en emploi ou en formation. Recueil des données 2025

Durée

6 mois renouvelables (sur dérogation)

Public

Allocataires du R.S.A.
signataire d'un CER

Tarif

Action financée par le
Conseil Départemental et le
Plan de Prévention et de
Lutte contre la Pauvreté

Pré-requis

Être prêt à s'investir quotidiennement dans des démarches d'insertion sociale et professionnelle

Modalités

1 entretien individuel / semaine
2 Ateliers collectifs / mois

Lieu

13 Ter, Rue Roger
SALENGRO
30 300 Beaucaire
maimiti.mazirh@afig-sud.fr
07 45 18 86 37

Accessible au public en situation de handicap



Objectif

- ✓ (Re)Devenir acteur de son projet d'emploi ou de formation
- ✓ Prendre conscience de ses besoins et de ses forces
- ✓ Retrouver motivation, ressources, estime de soi et **autonomie**
- ✓ **Définir un projet professionnel réaliste et poser des objectifs concrets à atteindre**
- ✓ Valoriser son savoir-être sur le marché du travail afin de faciliter son intégration professionnelle
- ✓ Sécuriser son retour à l'emploi

Programme

1. Intégration de bénéficiaires

- Sur prescriptions/orientation, information collective et entretiens individuels,
- Présentation détaillée de l'action et de ses objectifs

2. Accueil :

Formalisation de l'adhésion du participant par son engagement à suivre l'accompagnement avec AFIG SUD jusqu'à la résiliation de son projet

- Diagnostic et définition de parcours en fonction des besoins
- Mobilisation du réseau partenarial pour lever les freins à l'insertion
- Recherche opérationnelle d'emploi et/ou de formation
 - Travail sur la confiance en soi
 - Conseil à la recherche d'emploi
 - Mise en place de stratégies
 - Définition d'étapes – Plan d'actions
 - Acquisition des techniques de recherche d'emploi

Accès à la prestation

- ✓ Orientation vers l'action par un Conseiller Emploi Formation Insertion (CEFI du conseil Départemental) ou par un travailleur social
- ✓ Entrées/sorties permanentes

Critères d'évaluation

- ✓ Projet validé / démarches réalisées
- ✓ Autonomie
- ✓ Sorties en emploi, formation ou réorientation

Modalités de validation

- ✓ Bilan individuel et satisfaction de fin d'accompagnement et suivi à 3/6 mois